

Annexe 1

Adaptation du programme d'histoire-géographie de terminale générale dans les départements et régions d'outre-mer

Histoire

Thème 1 – Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (12-14 heures)

Chapitre 1. L'impact de la crise de 1929 : déséquilibres économiques et sociaux

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer l'impact de la crise économique mondiale sur les sociétés et les équilibres politiques, à court, moyen et long terme.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les causes de la crise ; – le passage d'une crise américaine à une crise mondiale ; – l'émergence d'un chômage de masse. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Les conséquences de la crise de 1929 en Amérique latine. ▪ 1933 : un nouveau président des États-Unis, F. D. Roosevelt, pour une nouvelle politique économique, le New Deal. ▪ Juin 1936 : les accords Matignon. 	<p>Pour la Martinique, on insiste sur la façon dont la France opère un repli économique sur son empire colonial (protectionnisme, accroissement des échanges internes, expositions coloniales de 1931 et 1937, cérémonies du tricentenaire de la présence française, etc.).</p> <p>Pour La Réunion, on insiste sur le fait que la période du Front populaire constitue une étape vers la départementalisation et joue « un rôle matriciel dans l'émergence de la gauche réunionnaise » (D. Rouaux).</p>	<p>Pour la Martinique :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ remplacement du PPO « Les conséquences de la crise de 1929 en Amérique latine » par « Les conséquences de la crise de 1929 aux Antilles françaises (accroissement du commerce avec la métropole, quotas internationaux pour le sucre, baisse des salaires agricoles, mouvements sociaux, développement de la banane) » ; ▪ remplacement du PPO « Juin 1936 : les accords Matignon » par « 1935 – La marche de la faim en Martinique ».

Chapitre 2. Les régimes totalitaires

<p>Ce chapitre vise à mettre en évidence les caractéristiques des régimes totalitaires, leurs effets sur les sociétés ainsi que sur l'ordre politique européen.</p> <p>On peut mettre en avant, en s'intéressant à chaque fois à l'idéologie, aux violences et à la terreur, aux formes et degrés d'adhésion :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le régime soviétique ; – le fascisme italien ; – le national-socialisme allemand. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1937-1938 : la Grande Terreur en URSS. 		
--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> ▪ 9-10 novembre 1938 : la nuit de Cristal. ▪ 1936-1938 : les interventions étrangères dans la guerre civile. 		
---	--	--

Chapitre 3. La Seconde Guerre mondiale

<p>Ce chapitre vise à montrer l'étendue et la violence du conflit mondial, à étudier le processus menant au génocide des Juifs d'Europe et à comprendre, pour la France, toutes les conséquences de la défaite de 1940.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – un conflit mondial : protagonistes et théâtres d'opération ; – crimes de guerre, violences et crimes de masse, génocide des Juifs et des Tsiganes ; – la France dans la guerre : le régime de Vichy, l'occupation, la collaboration, la Résistance. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Juin 1940 en France : continuer ou arrêter la guerre. ▪ De Gaulle et la France libre. ▪ Le front de l'est et la guerre d'anéantissement. ▪ Juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration. ▪ 6 et 9 août 1945 : les bombardements nucléaires d'Hiroshima et de Nagasaki. 	<p>On intégrera à la réflexion l'effort de guerre fourni par les colonies durant la Seconde Guerre mondiale.</p> <p>Pour la Martinique, on insistera sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'application du régime de Vichy aux Antilles : la Martinique « Antan Robè » (sous l'administration de l'Amiral Robert, Haut-Commissaire de la République aux Antilles et en Guyane) ou la révolution nationale aux Antilles ; – le basculement des Antilles françaises dans le camp de la France libre ; – la dissidence (résister aux Antilles) ; – la participation des intellectuels à la dissidence (René Maran, Frantz Fanon, Aimé Césaire) : les formes de dissidence. <p>Pour la Guadeloupe, on mettra en évidence,</p> <ul style="list-style-type: none"> – le débat du 1^{er} juillet sur le positionnement à adopter suite à la défaite de juin 1940 en métropole ; – le ralliement des autorités au régime de Vichy et la répression « an tan Sorin » ; – la dissidence aux Antilles : formes de la dissidence, résistance locale, ralliement des troupes alliées et intégration de la Guadeloupe dans la France libre en 1943 ; – le rôle joué par ces troupes dans la libération de la France. <p>Pour la Guyane :</p> <ul style="list-style-type: none"> – on indiquera que les autorités restent fidèles au régime de Vichy jusqu'en 1943, mais que le territoire offre également le premier exemple de dissidence dans les Caraïbes, qui se traduit aussi par 	<p>Pour la Guadeloupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> – ajouter à la France dans la guerre : « Le régime de Vichy « an tan Sorin », la dissidence, le ralliement à la France libre en 1943 » ; ▪ remplacer le PPO « De Gaulle et la France libre » par « L'engagement et le parcours de Paul Valentino ». <p>Pour La Réunion, remplacer le PPO « De Gaulle et la France libre » par « Le rôle des colonies et des résistants ultramarins dans la France libre ».</p> <p>Pour Mayotte, remplacer le PPO sur « Juin 1944 : le débarquement en Normandie et l'opération Bagration » par « La Royal Air Force à Petite-Terre » (les opérations de 1944 seront de toute façon évoquées dans le cours).</p>
---	--	--

	<p>l'engagement des Guyanais dans la France libre ;</p> <ul style="list-style-type: none"> — on évoquera le ralliement précoce à la France libre et l'action de Félix Eboué. Son entrée au Panthéon en 1949, aux côtés de Victor Schœlcher, a une forte portée symbolique. <p>Pour La Réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> — un conflit mondial : le Sud-Ouest de l'océan Indien est le théâtre de rivalités entre les forces britanniques et japonaises. L'année 1942 constitue une date charnière à étudier avec le débarquement britannique à Madagascar (opération Ironclad) et l'arrivée du contre-torpilleur Léopard à La Réunion (novembre 1942) qui entraînent le ralliement de ces deux colonies à la France libre ; — la France dans la guerre : on soulignera le choix du gouverneur Aubert de rester fidèle à l'État français de Philippe Pétain, soumettant La Réunion jusqu'en 1942 à des mesures autoritaires et de restrictions des libertés. On montrera que la population subit les conséquences du blocus et de l'isolement, et vit dans un profond dénuement. <p>Pour Mayotte, souligner la place de Mayotte durant la guerre permet de montrer la dimension mondiale de ce conflit tout en rappelant le contexte colonial de son engagement (enrôlement, formation à Madagascar et Djibouti, puis intégration dans la Bataillon de Marche comorien malgache).</p> <p>On rappelle la présence des Britanniques qui occupent Madagascar dès 1942 pour sécuriser l'océan indien et qui installent leur QG à Petite Terre.</p>	
--	--	--

Thème 2 – La multiplication des acteurs internationaux dans un monde bipolaire (de 1945 au début des années 1970) (12-14 heures)

Chapitre 1. La fin de la Seconde Guerre mondiale et les débuts de la Guerre froide

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
Ce chapitre vise à mettre en parallèle la volonté de création d'un nouvel ordre international et les tensions qui	On fera le bilan de la participation des colonies françaises à la Seconde Guerre mondiale.	

<p>surviennent entre les deux nouvelles superpuissances (États-Unis et URSS).</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – le bilan matériel, humain et moral du conflit ; – les bases de l'État-providence ; – les bases d'un nouvel ordre international (création de l'ONU, procès de Nuremberg et de Tokyo, accords de Bretton Woods) ; – les nouvelles tensions : début de l'affrontement des deux superpuissances et conflits au Proche-Orient. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 15 mars 1944 : le programme du CNR. ▪ 1948 : naissance de l'État d'Israël. ▪ 25 février 1948 : le « coup de Prague ». 		
--	--	--

Chapitre 2. Une nouvelle donne géopolitique : bipolarisation et émergence du tiers-monde

<p>Ce chapitre montre comment la bipolarisation issue de la Guerre froide interfère avec la décolonisation et conduit à l'émergence de nouveaux acteurs.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les modèles des deux superpuissances et la bipolarisation ; – les nouveaux États : des indépendances à leur affirmation sur la scène internationale ; – la Chine de Mao : l'affirmation d'un nouvel acteur international ; – les conflits du Proche et du Moyen-Orient. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1962 : la crise des missiles de Cuba. ▪ Les guerres d'Indochine et du Vietnam. ▪ L'année 1968 dans le monde. 	<p>Pour la Martinique, on s'appuiera sur un exemple d'indépendance parmi les colonies britanniques de la Caraïbe (Jamaïque, Barbade).</p> <p>Pour la Guadeloupe, on pourra associer les événements de mars et « mè 67 » à la vague de contestation mondiale de l'année 1968.</p> <p>Pour la Guyane :</p> <ul style="list-style-type: none"> – on privilégiera des exemples pris dans le continent sud-américain et les Caraïbes (ralliement de Cuba au bloc soviétique, interdiction des armes nucléaires en Amérique latine par le traité de Tlatelolco de 1967, tentatives d'étendre la révolution communiste en Amérique latine, etc.) ; – on pourra rappeler en prélude à l'étude de la guerre d'Indochine la déportation vers les bagnes de Guyane des 538 « Annamites » en 1931, puis l'exil des populations hmong et leur installation sur le territoire à partir de 1977. <p>Pour la Réunion :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la bipolarisation peut être étudiée à partir de l'océan Indien, proclamé « zone de paix » à l'initiative des 	<p>Pour la Martinique, remplacer le PPO sur « Les guerres d'Indochine et du Vietnam » par « Frantz Fanon, sa pensée et son influence dans le mouvement mondial de décolonisation (aliénation coloniale, décolonisation de l'être, etc.) ».</p>
--	---	--

	<p>non-alignés (résolution de l'ONU de 1971), mais qui est néanmoins devenu un espace de rivalités entre les États-Unis et l'URSS (on peut s'appuyer sur l'exemple de Diego Garcia);</p> <ul style="list-style-type: none"> — on évoque la diversité et la complexité des processus de décolonisation en s'appuyant sur l'exemple de nouveaux États dans le Sud-Ouest de l'Océan Indien. <p>Pour Mayotte, on peut aborder la bipolarisation et l'adoption du modèle socialiste dans cette partie de l'Océan indien en s'appuyant sur les exemples de nouveaux États comme la Tanzanie, le Mozambique, Madagascar et les Comores.</p>	
--	--	--

Chapitre 3. La France, une nouvelle place dans le monde

<p>Ce chapitre vise à montrer comment la France de l'après-guerre s'engage dans la construction européenne tout en s'efforçant de préserver son rôle international, comment elle réforme ses institutions et ouvre davantage son économie.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> — la IV^e République entre décolonisation, Guerre froide et construction européenne ; — la crise algérienne de la République française et la naissance d'un nouveau régime ; — les débuts de la V^e République : un projet liant volonté d'indépendance nationale et modernisation du pays. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La guerre d'Algérie et ses mémoires. ▪ Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France, deux conceptions de la République. ▪ La constitution de 1958. 	<p>On fera référence aux engagements d'intellectuels ultramarins (Aimé Césaire, Frantz Fanon...) confrontés à la décolonisation et à la départementalisation de 1946.</p> <p>Pour la Guadeloupe, on mettra en évidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> — les débats (séparatisme, départementalisme...) et attentes qui ont conduit et suivi la départementalisation de 1946 ; — la départementalisation et ses conséquences. <p>Pour la Guyane, on évoquera l'installation du Centre Spatial Guyanais en 1964.</p> <p>Pour Mayotte, on traite tout particulièrement la décolonisation dans l'ouest de l'Océan indien : Madagascar, Djibouti et les Comores. On insiste sur la spécificité de Mayotte dont une partie souhaite rester française.</p> <p>On rappelle également les différentes consultations que le Parlement français entérine le 24 décembre 1976 et qui permettent à Mayotte de devenir une collectivité territoriale, ainsi que la condamnation de ce choix par l'ONU et l'Union africaine.</p>	<p>Pour la Martinique, remplacer « Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France, deux conceptions de la République » par « La départementalisation, le cas des « vieilles colonies » (Guadeloupe, Martinique) : le choix de l'assimilation politique ».</p> <p>Pour la Guadeloupe, remplacer « Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France, deux conceptions de la République » par: « La départementalisation de 1946 : débats, projet, mise en œuvre et réception ».</p> <p>Pour la Guyane, remplacer « Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France, deux conceptions de la République » par « Un homme politique guyanais face à la V^e République : Gaston Monnerville ou Léon-Gontran Damas ».</p> <p>Pour La Réunion, remplacer « Charles de Gaulle et Pierre Mendès-France, deux conceptions de la République » par « 1946 : la départementalisation des « quatre vieilles colonies » ».</p>
--	--	--

Thème 3 – Les remises en causes économiques, politiques et sociales des années 1970 à 1991 (10-12 heures)

Chapitre 1. Les changements économiques et leurs conséquences

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à montrer les conséquences sociales, économiques et géopolitiques des chocs pétroliers (1973 et 1979), dans le cadre d'une crise économique occidentale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les chocs pétroliers : la crise économique occidentale et la nouvelle donne économique internationale ; – libéralisation et dérégulation ; – la révolution islamique d'Iran et le rejet du modèle occidental ; – la démocratisation de l'Europe méridionale et les élargissements de la CEE ; – l'effondrement du bloc soviétique et de l'URSS. <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Ronald Reagan et Deng Xiaoping : deux acteurs majeurs d'un nouveau capitalisme. ▪ L'année 1989 dans le monde. 	<p>Pour la Martinique, on peut évoquer les effets de la crise économique en Martinique avec la grève de 1974 dans le secteur bananier.</p>	

Chapitre 2. Un tournant social, politique et culturel, la France de 1974 à 1988

<p>Ce chapitre souligne les mutations sociales et culturelles de la société française pendant une période marquée par de nombreuses réformes et l'émergence de nouvelles questions politiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> – l'alternance politique avec l'élection de François Mitterrand ; – une société en mutation : évolution de la place et des droits des femmes, place des jeunes et démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, immigration et intégration ; – les transformations du paysage audiovisuel français, l'évolution de la politique culturelle et les nouvelles formes de la culture populaire. <p>Points de passage et d'ouverture</p>	<p>Pour la Martinique, on pourra aborder, dans un contexte de montée des déceptions concernant la départementalisation, l'élection de François Mitterrand qui suscite des réactions et des espoirs (rôle de Gerty Archimède, moratoire d'Aimé Césaire).</p> <p>On insistera sur la place des femmes dans la société martiniquaise (la famille matrifocale, les combats féministes), sur la démocratisation de l'enseignement secondaire et supérieur, sur l'immigration et l'émigration (le Bumidom) dans les sociétés du Drom concerné.</p> <p>Pour la Guadeloupe, on abordera les difficultés socio-économiques et les espoirs déçus de la départementalisation, ainsi que les mesures spécifiques à destination des DOM (Fidom, Bumidom, SMA...).</p>	<p>Pour la Guadeloupe, ajouter en PPO : « Le Bumidom : projet et conséquences socio-culturelles ».</p> <p>Pour La Réunion, ajout d'un PPO sur « Le Bumidom et les « enfants de la Creuse » (rapport Ph. Vitale sur la transplantation de mineurs de La Réunion en France hexagonale) ».</p>
--	--	---

<ul style="list-style-type: none"> ▪ 1975 : la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse : un tournant dans l'évolution des droits des femmes. ▪ 1981 : abolition de la peine de mort. ▪ L'épidémie du Sida en France : recherche, prévention et luttes politiques. 	<p>Pour la Guyane, on insistera sur la vulnérabilité de la population face au Sida et sur la place particulière du territoire dans la lutte contre les maladies infectieuses (Institut Pasteur, Service de santé des armées...).</p> <p>Pour la Réunion, on mettra en évidence les profondes mutations démographiques, économiques, sociales, culturelles et politiques de La Réunion, des « années Debré » aux lois de décentralisation.</p> <p>Pour Mayotte, on s'appuie sur quelques exemples mahorais, notamment dans l'évolution de la consommation et le développement de l'enseignement.</p>	
---	--	--

Thème 4 : Le monde, l'Europe et la France depuis les années 1990, entre coopérations et conflits (8-10 heures)

Chapitre 1. Nouveaux rapports de puissance et enjeux mondiaux

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Ce chapitre vise à éclairer les tensions d'un monde devenu progressivement multipolaire en analysant le jeu et la hiérarchie des puissances. Les formes et l'étendue des conflits sont examinées, ainsi que les conditions et les enjeux de la coopération internationale.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les nouvelles formes de conflit : terrorisme, conflits asymétriques et renouvellement de l'affrontement des puissances ; – les crimes de masse et les génocides (guerres en ex-Yougoslavie, génocide des Tutsi) ; – l'effort pour mettre en place une gouvernance mondiale face aux défis contemporains (justice internationale, réfugiés, environnement). <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La fin de l'Apartheid en Afrique du Sud. ▪ Le 11 septembre 2001. 	<p>Pour la Guyane, on peut mettre en avant l'exemple des « personnes provisoirement déplacées du Suriname ».</p>	

Chapitre 2. La construction européenne entre élargissement, approfondissement et remises en question

<p>Ce chapitre vise à contextualiser les évolutions, les avancées et les crises de la construction européenne.</p> <p>On peut mettre en avant :</p>	<p>Pour la Martinique, on abordera la création du statut de Région ultra-périphérique par le Traité de Maastricht.</p>	<p>Pour la Guadeloupe, remplacer le PPO sur « Le tunnel sur la Manche » par « L'intégration des RUP au sein de l'UE ».</p>
---	---	--

<ul style="list-style-type: none"> – le passage de la CEE à l'Union européenne : évolution du projet européen et élargissements successifs ; – Europe des États, Europe des citoyens : référendums et traités (Maastricht, traité constitutionnel de 2005, traité de Lisbonne, référendum britannique...). <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le tunnel sous la Manche. ▪ L'euro : genèse, mise en place et débats. 	<p>Pour la Guadeloupe, on mettra en évidence le statut des RUP dans l'Union européenne ainsi que la politique de cohésion associée.</p> <p>Pour la Guyane, des exemples d'actions spécifiques de l'Union européenne pour les RUP pourront être abordés. L'exclusion des Drom de l'espace Schengen pourra illustrer les limites de l'intégration.</p> <p>Pour Mayotte, on rappellera que Mayotte accède au statut de RUP le 1^{er} janvier 2014 et intègre le projet politique européen de cohésion.</p>	
--	--	--

Chapitre 3. La République française

<p>Ce chapitre vise à montrer les évolutions constitutionnelles et juridiques de la République française, qui réaffirme des principes fondamentaux tout en s'efforçant de s'adapter à des évolutions de la société.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la Cinquième République : un régime stable qui connaît de nombreuses réformes institutionnelles ; – la réaffirmation du principe de laïcité (2004) ; – les combats pour l'égalité ainsi que l'évolution de la Constitution et du Code civil en faveur de nouveaux droits (parité, pacte civil de solidarité (Pacs), évolution du mariage). <p>Points de passage et d'ouverture</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ La parité : du principe aux applications. ▪ L'approfondissement de la décentralisation. 	<p>La création des Drom en 2003 et la réforme des collectivités territoriales sera abordée, ainsi que les débats sur les évolutions statutaires entre les articles 73 et 74 de la Constitution. On s'appuiera sur des exemples dans le Drom de l'établissement.</p> <p>Pour la Martinique et la Guadeloupe, on peut évoquer, dans le cadre des réformes institutionnelles et de l'approfondissement de la décentralisation, les adaptations statutaires aux Antilles et la régionalisation.</p> <p>On peut mettre en avant :</p> <ul style="list-style-type: none"> – en Guadeloupe, l'évolution statutaire des îles du nord devenues collectivités autonomes ; – les débats et référendums sur la collectivité territoriale unique en Guadeloupe et en Martinique. <p>Pour La Réunion, les outre-mer français connaissent un mouvement de diversification croissante de leurs statuts, conforté par la révision constitutionnelle de 2003. On présente les enjeux et les débats que suscitent ces évolutions à partir d'un exemple choisi parmi Drom, les COM ou les territoires à statuts particuliers (Nouvelle-Calédonie, Taaf).</p> <p>Pour Mayotte, le 31 mars 2011, Mayotte devient le 101^e département français. Ce statut est le fruit d'un long processus, à mettre en perspective avec les autres espaces ultramarins qui voient leur statut se diversifier.</p>	<p>Pour la Martinique et la Guadeloupe, ajouter un PPO sur « Les consultations de 2003 aux Antilles ».</p> <p>Pour la Guyane, remplacer le PPO sur « L'approfondissement de la décentralisation » par « Christiane Taubira, et le « mariage pour tous » ».</p> <p>Pour Mayotte, ajouter en PPO « 2011 - Mayotte, 101^e département français ».</p>
---	---	--

Géographie

Thème 1: Mers et océans : au cœur de la mondialisation (11-13 heures)

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Mers et océans : vecteurs essentiels de la mondialisation. – Mers et océans : entre appropriation, protection et liberté de circulation. <p>Commentaire</p> <p>La maritimisation des économies et l'ouverture des échanges internationaux confèrent aux mers et aux océans un rôle fondamental tant pour la fourniture de ressources (halieutiques, énergétiques, biochimiques...) que pour la circulation des hommes et les échanges matériels ou immatériels. L'importance des routes et les itinéraires diffèrent selon la nature des flux (de matières premières, de produits intermédiaires, industriels, d'informations...). Mais les territoires sont inégalement intégrés dans la mondialisation.</p> <p>Les routes maritimes et les câbles sous-marins, tout comme les ports et les zones d'exploitation, restent concentrés sur quelques axes principaux. D'importants bouleversements s'opèrent, ce qui accroît les enjeux géostratégiques et les rivalités de puissance, notamment autour des canaux et des détroits internationaux. La mise en valeur et l'utilisation des mers et des océans relèvent d'une logique ambivalente, entre liberté de circulation et volonté d'appropriation, de valorisation et de protection. La délimitation des zones économiques exclusives (ZEE) est aujourd'hui la principale cause de tensions entre les États en raison des ressources présentes dans ces zones et de la volonté de ces États de les exploiter.</p> <p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Le golfe Arabo-Persique : un espace au cœur des enjeux contemporains. – La mer de Chine méridionale : concurrences territoriales, enjeux économiques et liberté de circulation. 	<p>On s'appuiera autant que possible sur les exemples des espaces maritimes ultramarins qui permettent à la France de posséder la deuxième ZEE du monde.</p> <p>Pour la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, on pourra préciser les tensions liées à l'appropriation des océans en évoquant le tracé des frontières maritimes dans les Petites Antilles et en Guyane.</p> <p>Pour la Guadeloupe, on peut aborder le Canal de Panama et les enjeux de son agrandissement pour la Caraïbe.</p> <p>Pour la Guyane, la reconnaissance internationale de l'extension de son plateau continental participe à l'agrandissement de la ZEE française.</p> <p>Pour La Réunion et pour Mayotte, on privilégie l'étude de cas « L'océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales ».</p>	<p>Pour la Martinique et la Guadeloupe, études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – « La Grande Caraïbe : rivalités régionales et coopérations internationales. » – « Le canal de Panama : un point de passage majeur et stratégique. » <p>Pour la Guyane, études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – « Les missions des Forces armées en Guyane pour la protection des intérêts économiques et géostratégiques de la France. » – « Le canal de Panama : un point de passage majeur et stratégique. » – « Le tourisme de croisière dans les Caraïbes. »

<ul style="list-style-type: none"> – L’océan Indien : rivalités régionales et coopérations internationales. – Le détroit de Malacca : un point de passage majeur et stratégique. 		
<p>Question spécifique sur la France La France, une puissance maritime ?</p> <p>Commentaire La France (métropolitaine et ultramarine), du fait de ses départements et territoires d’outre-mer, contrôle la deuxième zone économique exclusive (ZEE) mondiale et s’affirme encore comme une puissance maritime malgré la perte de compétitivité de ses ports. Les mers et océans demeurent, pour la France, des enjeux à la fois économiques, environnementaux et géostratégiques.</p>	<p>On insistera sur la place éminente des outre-mer dans la puissance maritime française.</p> <p>Pour la Guadeloupe, on s’appuie sur le cas des Drom pour aborder la puissance maritime française. On peut aborder notamment l’exemple des enjeux d’aménagement du port de Jarry.</p> <p>Pour Mayotte, on rappelle la place et les enjeux de Mayotte et du canal du Mozambique dans la constitution du deuxième espace maritime mondial.</p>	

Thème 2 : Dynamiques territoriales, coopérations et tensions dans la mondialisation (11-13 heures)

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des territoires inégalement intégrés dans la mondialisation, en fonction des décisions publiques et des stratégies des entreprises. – Coopérations, tensions et régulations aux échelles mondiale, régionale et locale. <p>Commentaire La mondialisation contemporaine conduit à l’affirmation ou à la réaffirmation de puissances et à l’émergence de nouveaux acteurs. Les territoires, quelle que soit l’échelle considérée (États, régions infra- et supra-étatiques, métropoles...) ont inégalement accès à la mondialisation. La distance est encore un facteur contraignant, d’autant plus que des protections et des barrières sont mises en place, limitant les échanges internationaux. La hiérarchie des centres de décision mondiaux est en constante évolution. Parmi les plus grands centres financiers, cinq sont aujourd’hui en Asie, trois en Europe (Londres, Zurich et Francfort) et deux en Amérique du Nord.</p>	<p>On privilégiera des exemples pris dans l’académie et la zone géographique élargie de l’établissement.</p> <p>Pour la Guadeloupe, on mettra en évidence les dynamiques et les limites de l’intégration des Antilles françaises dans la Caraïbe.</p> <p>Pour Mayotte, on développe la place de l’Afrique de l’Est dans la nouvelle route de la soie.</p>	<p>Pour la Guyane :</p> <ul style="list-style-type: none"> – si le professeur choisit de traiter l’étude de cas sur les îles de la Caraïbe et les Antilles, il intégrera la Guyane à son étude ; – étude de cas possible : « Le Mercosur, ou Mercosul, outil d’intégration à la mondialisation ».

<p>Concernant les inégalités territoriales, l'Union européenne a permis un rattrapage considérable du sud de l'Europe par rapport au nord. Les disparités interrégionales se réduisent toutefois plus lentement. Dans le reste du monde, de nombreux accords régionaux économiques se sont réalisés (Asean, Alena, Mercosur), mais certains sont peu porteurs de développement.</p> <p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les îles de la Caraïbe et des Antilles : entre intégration régionale et ouverture mondiale. – La Russie, un pays dans la mondialisation : inégale intégration des territoires, tensions et coopérations internationales. – Les corridors de développement en Amérique latine : un outil d'intégration et de désenclavement. – L'Asie du Sud-Est : inégalités d'intégration et enjeux de coopération. 		
<p>Question spécifique sur la France La France : un rayonnement international différencié et une inégale attractivité dans la mondialisation.</p> <p>Commentaire La France affirme sa place dans la mondialisation, d'un point de vue diplomatique, militaire, linguistique, culturel et économique. Elle entre en rivalité avec les autres pays et cherche à consolider ses alliances.</p> <p>La France maintient son influence à l'étranger via son réseau diplomatique et éducatif, des organisations culturelles, scientifiques et linguistiques (instituts français, Organisation internationale de la francophonie, Louvre Abu Dhabi, lycées français à l'étranger...), mais également à travers les implantations de filiales d'entreprises françaises. Elle attire sur son territoire, plus particulièrement à Paris et dans les principales métropoles, des sièges d'organisations internationales, des filiales d'entreprises étrangères, des manifestations sportives et culturelles aux retombées mondiales, des touristes...</p>	<p>On insiste sur le rôle des territoires de l'outre-mer français dans le rayonnement de la France.</p> <p>Pour la Guyane, on présentera le voisinage frontalier du Brésil et du Suriname qui assure le statut de la France et de l'Union européenne comme puissances d'Amérique du Sud.</p>	

Thème 3 : L'Union européenne dans la mondialisation ; des dynamiques complexes (11-13 heures)

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Des politiques européennes entre compétitivité et cohésion des territoires. – L'Union européenne, un espace plus ou moins ouvert sur le monde. <p>Commentaire</p> <p>L'Union européenne présente une grande diversité de territoires, tout en étant l'organisation régionale au degré d'intégration le plus marqué au monde. L'UE est le premier pôle commercial mondial. Elle est cependant exposée à des défis et tensions externes et internes (difficulté à établir une politique commune en matière de défense, d'immigration, de fiscalité...), ce qui limite son affirmation comme puissance sur la scène mondiale.</p> <p>Les politiques européennes de cohésion économique, sociale et territoriale visent deux objectifs : d'une part la réduction des inégalités territoriales, d'autre part la valorisation des atouts des territoires des États membres pour faire face à la concurrence mondiale.</p> <p>Études de cas possibles :</p> <ul style="list-style-type: none"> – L'Allemagne : une puissance européenne aux territoires inégalement intégrés dans la mondialisation. – Les transports dans l'Union européenne : un outil d'ouverture, de cohésion et de compétitivité. – La politique agricole commune (PAC) : les effets territoriaux d'une politique européenne. – La cartographie d'une agglomération industrielle ou technologique en France.* 	<p>Pour la Martinique, on insistera sur le statut des RUP et ses effets aux Antilles (politique agricole, gestion des mobilités et les politiques de compétitivité).</p> <p>Pour la Guadeloupe, on pourra aborder :</p> <ul style="list-style-type: none"> – les RUP et la politique de cohésion européenne ; – à titre d'exemple, un pôle de compétitivité en Guadeloupe. <p>Pour la Guyane, des exemples seront choisis dans le territoire de l'établissement.</p> <p>Pour Mayotte, on prendra des exemples dans les espaces ultramarins.</p>	<p>Pour La Réunion, étude de cas possible : « Une région ultrapériphérique dans l'Union européenne : les effets territoriaux des programmes spécifiques visant à soutenir le développement et la coopération régionale ».</p>
<p>Question spécifique sur la France</p> <p>La France : les dynamiques différenciées des territoires transfrontaliers.</p> <p>Commentaire</p>	<p>On insistera sur les spécificités liées aux territoires ultramarins : dynamiques liées à l'éloignement et à l'hyper-insularité de certains territoires, appartenance à d'autres espaces géo-culturels, conditions socio-économiques fragiles. On</p>	

<p>Les territoires transfrontaliers se caractérisent par des échanges et des mobilités de part et d'autre de la frontière. L'Union européenne encourage les coopérations transfrontalières, en assurant notamment la libre circulation et en instituant un cadre réglementaire. Elle finance des projets et des équipements transfrontaliers par des programmes spécifiques. Les territoires transfrontaliers ont cependant des dynamiques différenciées.</p>	<p>présentera les politiques de cohésion et de continuité territoriales.</p> <p>Pour la Guadeloupe, on pourra mettre en évidence l'exemple des dynamiques transfrontalières à Saint-Martin entre la partie néerlandaise et la partie française.</p> <p>Pour la Guyane, les frontières de la Guyane feront l'objet d'une étude particulière et pourront servir à la construction de la notion complexe de frontière.</p> <p>Pour Mayotte, on évoque la question des frontières de Mayotte.</p>	
---	--	--

Thème 4 conclusif : La France et ses régions dans l'Union européenne et dans la mondialisation : lignes de force et recompositions (6-8 heures)

Programme national	Contextualisation	Ajouts et substitutions
<p>Questions</p> <ul style="list-style-type: none"> – Les lignes de force du territoire français. – Des recompositions territoriales à toutes les échelles, entre attractivité, concurrence et inégalités. <p>Commentaire</p> <p>L'étude de la France et de ses régions vise à interroger le rôle des acteurs, à différentes échelles, dans l'intégration européenne et mondiale, et les effets territoriaux différenciés de cette intégration.</p> <p>L'étude de la région du lycée permet de mobiliser les connaissances acquises sur la France pour les appliquer à une autre échelle d'analyse. Il s'agit d'envisager avec les élèves les territoires de proximité et les divers aspects de leur attractivité. Cette approche leur fournit des clés de lecture pour comprendre leur territoire de proximité.</p>	<p>Pour la Guadeloupe, on pourra mettre en évidence, en lien avec le reste du territoire français :</p> <ul style="list-style-type: none"> – la concurrence de la Guadeloupe et de la Martinique pour capter les flux de la mondialisation (transport maritime pour les ports concurrents, flux touristiques) et les équipements de haut niveau (cyclotron, université) ; – à plus grande échelle, la question du déséquilibre des territoires ultramarins (l'exemple de la macrocéphalie) et de son impact sur l'organisation spatiale. <p>Pour La Réunion, les recompositions territoriales à La Réunion.</p> <p>Pour Mayotte, on peut traiter le territoire de Mayotte dans cette conclusion, entre inégalités, recompositions territoriales et défis.</p>	

Notions et vocabulaire à maîtriser à l'issue de la classe terminale (en complément des notions et vocabulaires acquis en classes de seconde et de première qui seront remobilisés tout comme les repères spatiaux acquis) :

- Mondialisation : notion transversale à l'ensemble des thèmes.
- Haute-mer, maritimisation, puissance, route maritime, zone économique exclusive (ZEE).

- Attractivité, intégration territoriale.
- Agglomération industrielle, écosystème (cluster).
- Territoire transfrontalier.
- Aménagement des territoires, collectivité territoriale, région.